



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2009

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/04/2009

D - 20090230

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 27 avril Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Chafika SAILOUD, Mme Sarah BROMBERG, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

***Jardin botanique. Dépôt vente d'ouvrages. Convention.
Signature. Autorisation.***

Mme Anne WALRYCK, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Société Linnéenne de Bordeaux, déclarée d'utilité publique, publie dans le cadre de ses activités scientifiques différents fascicules ou ouvrages botaniques complétant parfaitement l'activité du Jardin Botanique.

C'est pourquoi, il a semblé opportun de les mettre à la disposition du public dans le cadre d'un dépôt-vente.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 avril 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**Mme Anne WALRYCK
Adjoint au Maire**

Convention de dépôt-vente entre la Ville de Bordeaux jardin botanique et la société linnéenne de bordeaux

Entre les soussignés

La Ville de BORDEAUX

Représentée par son Maire M. Alain JUPPE,
habilité aux fins des présentes par délibération xxxxxxxxdu Conseil Municipal en date du
xxxxxxx reçue en Préfecture de la Gironde le xxxxxxxx
ci-après dénommée la Ville de BORDEAUX,

ET

La SOCIETE LINNEENNE de BORDEAUX

Représentée par son président, M. Bruno CAHUZAC,

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

PREAMBULE :

La Société Linnéenne publie de nombreux ouvrages ayant un intérêt important pour le domaine de la botanique.

Il est apparu opportun, pour répondre à une attente de certains publics, d'envisager un dépôt-vente de ces documents au Jardin Botanique.

Ceci exposé, il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La SOCIETE LINNEENNE met en dépôt auprès de la VILLE DE BORDEAUX –JARDIN BOTANIQUE pour qu'il les vende, des exemplaires des Mémoires de la Société Linnéenne :

- TOME 2 - « Les galles de France » par P. Dauphin et J.-C. Aniotzbéhère, 2ème édition, 1997, 382 p., 118 planches au prix de 46 euros
- TOME 3 - « Faune et flore de la Réserve naturelle des marais de Bruges » par Y. Letellier et P. Dauphin coord., 1996, 296 p. au prix de 23 euros
- TOME 4 - « Catalogue raisonné des plantes vasculaires de la Gironde » par la Société Linnéenne de Bordeaux (ouvrage collectif ; J.-C. Aniotzbéhère, M. Dupain, G. Dussaussois, G. Minet coord.), 2005, 516 p., 8 fig. numérotées (+ 40 fig.), 8 pl. couleur, 180 cartes, 11 annexes au prix de 45 euros
- TOME 5 – « Gall midges (Diptera : Cecidomyiidae) of France - Les Cécidomyies de France par M. Skuhrava et al, 2005, 212 p., 270 cartes au prix de 15 euros
- TOME 9 – « Aide-mémoire de Botanique de Gironde », par P. Dauphin, 2009, 274 p., Annexe 9 tableaux, au prix de 12 euros

D'autres publications comme :

- « Catalogue des plantes vasculaires de la Gironde, », par A.-F. Jeanjean, Actes Soc.Linnéenne Bordeaux, Tome XCIX, 1961, 332 p. au prix de 5 euros ou offert pour l'achat d'un des ouvrages précédents,
- « Les champignons... comment les voir » (Prologue à la connaissance des genres et des espèces, quelque notions de base) par F. Massart, 1986, 36 p. au prix de 5 euros,
- « Les plantes aquatiques et des milieux marécageux de Gironde », par J.-C. Aniotbéhère, Feuillet Linnéens, Botanique, 1999, 130 p. au prix de 15 euros,
- « Les xénophytes et plantes invasives en Gironde », par J.-C. Aniotbéhère et G. Dussaussois, Bulletin Soc.Linnéenne Bordeaux, tome 143, numéro hors série 2008, réédition complétée, 103 p. (format 16 x 24 cm) au prix de 12 euros.
- « Le val de l'Eau Bourde en Gironde. Regard critique des paysages et inventaire floristique et entomologique », par J.-C. Aniotbéhère, J. Laporte-Cru et C. Géry, Bulletin Soc. Linnéenne Bordeaux, tome 143, fascicule hors série 2008, 50 p., 17 fig. (format 16x24 cm) au prix de 6 euros.

et enfin des articles tels que :

Séries de 10 cartes postales de botanique et de mycologie régionale au prix de 5 euros.

ARTICLE 2 – MODALITES DE DEPOT

Le dépôt sera fait auprès du JARDIN BOTANIQUE Esplanade Linné 33100 BORDEAUX ;

Le nombre d'exemplaires sera de 20 exemplaires de chacun des ouvrages ou de chaque série de cartes.

Le JARDIN BOTANIQUE disposera d'un exemplaire offert gratuitement par la SOCIETE LINNEENNE à titre de démonstration.

Il est prévu pour la VILLE DE BORDEAUX - JARDIN BOTANIQUE une possibilité de se réassortir auprès de la SOCIETE LINNEENNE.

ARTICLE 3 – CONDITIONS DE LIVRAISON

Les ouvrages et articles seront livrés par la SOCIETE LINNEENNE directement au JARDIN BOTANIQUE Esplanade Linné 33100 BORDEAUX.

Les frais éventuels de transport, de livraison et de conditionnement des ouvrages lui incomberont.

Pour chaque dépôt, un récépissé sera établi et soumis à la signature des deux parties.

ARTICLE 4 – CONDITIONS FINANCIERES

La SOCIETE LINNEENNE consent à la VILLE DE BORDEAUX – JARDIN BOTANIQUE une commission de 5 % sur le prix de vente TTC.

Dans le cas où la SOCIETE LINNEENNE choisirait de modifier les prix de vente TTC, le pourcentage de commission resterait le même.

Une facture détaillée sera adressée par la Société Linnéenne à la VILLE DE BORDEAUX tous les trois mois.

Cette dernière s'engage à apporter dans la garde des choses déposées le même soin qu'elle apporte dans la garde des choses qui lui appartiennent.

Cependant, en aucun cas elle ne pourra être tenue responsable de la perte ou de la détérioration des exemplaires mis en dépôt.

De même, la SOCIETE LINNEENNE devra supporter la charge éventuelle des impayés, la responsabilité de la VILLE DE BORDEAUX ou de ses comptables ne pouvant en aucune manière être engagée à ce titre.

ARTICLE 5 – MODALITES DE PAIEMENT

Une fois sa commission déduite, la VILLE DE BORDEAUX procédera au règlement des exemplaires vendus par virement ou, par chèque bancaire libellé à l'ordre de la SOCIETE LINNEENNE.

ARTICLE 6 – DUREE DE LA CONVENTION

Le dépôt-vente entrera en vigueur à compter de la signature des deux parties pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction sans toutefois pouvoir excéder 3 ans.

La convention pourra être dénoncée moyennant un préavis de deux mois par l'une ou l'autre des parties.

ARTICLE 7 – COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Les litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention seront soumis aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

ARTICLE 8 – ELECTION DE DOMICILE

Par l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile, à savoir :

Pour le Maire de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, Place Pey-Berland 33077 BORDEAUX Cedex

Pour la Société Linnéenne, en son siège, Hôtel des Sociétés savantes, 1 place Bardineau, 33000 Bordeaux

Fait à Bordeaux en 5 exemplaires, le

Pour la Société Linnéenne Son Président, Bruno CAHUZAC	Pour la Ville de Bordeaux, P/o le Maire, Anne Walryck Adjoint au Maire
---	---